



## AVIS DE COURSE VOILE RADIOCOMMANDEE



Régate de ligue classe M  
21 octobre 2018  
Saint-Quentin en Yvelines  
CV Saint-Quentin  
5A

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe E
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES, (*supprimer 1.2 en l'absence de concurrents étrangers attendus*)
- 1.3 les règlements fédéraux,
- 1.4 le système de course HMS en vigueur,
- 1.5 le cas échéant, l'addendum Q
- 1.6 le cas échéant, le SyRNIn.
- 1.7 Règles modifiées : La RCV E2.1(b) est supprimée

### 2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux **peuvent être tenus d'arbore**r la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe **M**.
- 3.2 Les concurrents admissibles, membres de l'association de classe correspondante, peuvent s'inscrire le **21 octobre 2018** sur site de **9h30 à 10h00**.
- 3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité du bateau validé par le responsable national de la jauge.

### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **5 €**.

### 5. REPARTITION DES FLOTTES

La répartition des flottes de la première course sera affichée à **10h20** à partir du **dernier** classement des coureurs de l'Association Française de classe M.

### 6. PROGRAMME

- 6.1 Confirmation d'inscription :  
**21 octobre 2018** de **9h30 à 10h00**.
- 6.2 Identification du matériel utilisé pendant l'épreuve et contrôle :  
**21 octobre 2018** de **9h30 à 10h00**.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

## 6.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire) :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Flottes /Courses du jour
21 octobre 2018	10h30	de 10h30 à 16h00 flottes à suivre

7. **INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront :

- affichées selon la [Prescription Fédérale](#)

8. **SYSTEME DE PENALITE**

L'addendum Q « Arbitrage direct des courses en flotte de voile radiocommandée » [ne s'appliquera pas](#).

9. **CLASSEMENT**

9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 Courses retirées

Quand le total des points est calculé pour chaque bateau, ses plus mauvais résultats seront retirés comme suit :

A partir de 4 courses validées 1 retiré

A partir de 8 courses validées 2 retirés

A partir de 16 courses validées 3 retirés

A partir de 24 courses validées 4 retirés

Et ainsi de suite pour chaque tranche de 8 courses supplémentaires validées

10. **RADIO [DP]**

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

11. **PRIX**

Des prix seront distribués comme suit : [lots pour les 5 premiers](#).

12. **DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).



13. **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

[Gilles DI CRESCENZO](#)

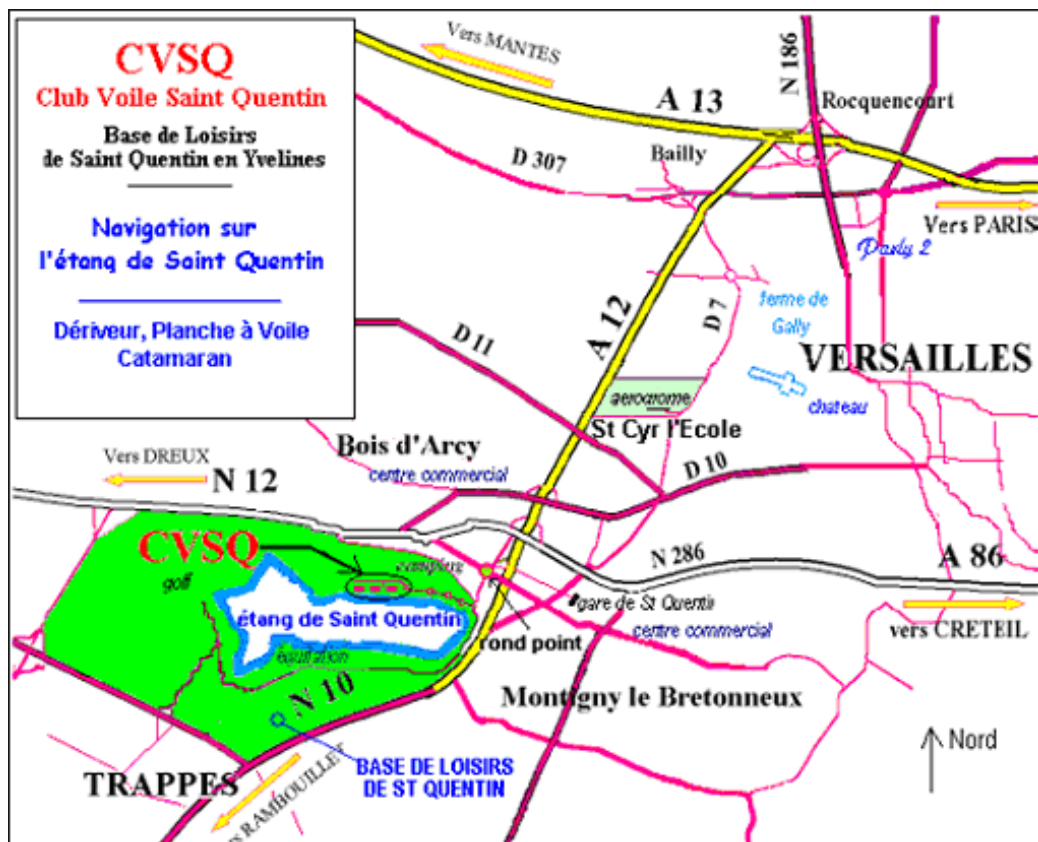
 : 06 24 46 83 35

 : [g.dicrescenzo@infonie.fr](mailto:g.dicrescenzo@infonie.fr)

26	Voile N°	Coque N°	Cist Nat.	Nom	Prénom	Cist final																						
815																												
825																												
835																												
845																												
855																												
865																												
875																												
885																												
895																												
905																												
915																												
41	 <div style="text-align: center;"> <b>FICHE D'INSCRIPTION POUR L'EPREUVE VRC</b>            du            Organisée par            Ligue         </div> <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <tr> <th colspan="5">Catégorie de l'épreuve</th> <th colspan="6">Classe</th> </tr> <tr> <td>3</td> <td>4</td> <td>5A</td> <td>5B</td> <td>5C</td> <td>1m</td> <td>M</td> <td>10</td> <td>M40</td> <td>2M</td> <td>RG65</td> </tr> </table>						Catégorie de l'épreuve					Classe						3	4	5A	5B	5C	1m	M	10	M40	2M	RG65
Catégorie de l'épreuve							Classe																					
3							4	5A	5B	5C	1m	M	10	M40	2M	RG65												
0							Licence																					
10							Nom																					
20							Prénom																					
30							Club																					
40							N° Club	Ligue																				
50							<i>Afin de ne pas introduire d'erreur dans la saisie de vos références, il est souhaitable de photocopier cette feuille en y apposant temporairement votre licence en cours de validité plutôt que de remplir le fac similé. En aucun cas la photocopie de la licence ne vous dispense de sa présentation conformément à l'article 3,2,4 des RCNVR</i>																					
60																												
70																												
80																												
90																												
100	Fait le																											
110	A																											
120	<b>Signature</b>																											
130																												
140																												
150																												
160																												
170																												
180																												
190																												
200																												
<b>A remplir par le concurrent et remettre au club organisateur dans le délai conforme au règlement en vigueur</b>																												
72	<b>FICHE DE RESULTAT INDIVIDUEL DE</b>																											
210																												
230											L'épreuve du																	
250											Organisée par	Ligue																
270																												
290																												
310																												
330																												
370											Nom	Prénom	Club															
390																												
410																												
430																												
450																												
470																												
490																												
autres																												
2,4	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>PLACE</td> <td>N° de participants</td> <td>Points</td> </tr> <tr> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> </table>			PLACE	N° de participants	Points	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Cachet du club ou signature de l'organisateur																		
PLACE	N° de participants	Points																										
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>																										

**Accès**

Autoroute A 12 sortie Saint Quentin  
ou A 86 puis N 286.  
(au rond-point suivre les flèches.)



Le centre de voile est situé sur la partie Nord de la Base de Loisirs côté Bois d'Arcy, Montigny le Bretonneux (l'entrée est près du Camping). La partie Sud de la Base est côté Trappes (autre entrée possible)

position GPS    Latitude    : 48° 47, 38 Nord  
                         Longitude    : 2° 1, 14 Est